

**Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois (CCCLA)**

40 AVENUE DU 8 MAI 1945
11400 CASTELNAUDARY

Tél. : 0468236843

Tél. urgence : 0977401141

contact@cccla.fr

Site : <http://www.cccla.fr>

Siret : 20003585500143

Code APE : 3600Z

TVA Intracom. :

Horaires d'ouverture :

Lu/Ma/Me/Je/Ve 8h30-12h 14h-16h30.

TRÉSORERIE DE CASTELNAUDARY

Tél. : 0468233140

Mail : t011014@dgfip.finances.gouv.fr

TRÉSORERIE DE CASTELNAUDARY
41 BD DU GÉNÉRAL LAPASSET
11400 CASTELNAUDARY

M. ETHEVE PIERRE
2 IMPASSE DU CLOT
81220 SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX

EAU ET ASSAINISSEMENT

Détail au dos

Votre consommation

9 m³

Distribution de l'eau

34,40 €

Collecte et traitement des eaux usées

40,97 €

Prélèvements des organismes publics

5,61 €

NET A PAYER

80,98 €

A régler avant le : 15/08/2020

dont TVA 5,91 €

Prix du litre d'eau TTC (hors abonnement):
0,00365 €/L

Coût de l'abonnement : 48,15 € TTC

Réf. Usager : 6700

Réf. Facture :

Période Réf. : LES CASSES

N° Facture :

Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA)
Semestre 1

Facture n° 2020060001

Réf Usager : 6700

Usager : ETHEVE - PIERRE

Année comptable : 2020

Période de référence : LES CASSES

A régler avant le 15/08/2020

Montant à payer

80,98 €

N° Titre :

N° Bdx :

N° PDR	N° Série	Adresse	Lieu d'usage	Tournée	Ancien index	Nouvel index	Conso
PDR_2020_710	10546357	1 C CHEMIN DU COUVENT 11320 LES CASSES		Tournée principale	808 23/12/2019 <i>Réelle</i>	817 06/05/2020 <i>Réelle</i>	9
Consommation totale facturée (m³)							9

Facture n° : 2020060001 du 26/06/2020

Désignation	Prix unitaire	Quantité	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
✦ Distribution de l'eau					
Abonnement	40,00	1,00	14,79	0,81 (1)	15,60
Consommation	1,98	9,00	17,82	0,98 (1)	18,80
✦ Collecte et traitement des eaux usées					
Abonnement	80,00	1,00	29,59	2,96 (2)	32,55
Consommation	0,85	9,00	7,65	0,77 (2)	8,42
✦ Prélèvements des organismes publics					
Lutte contre la pollution	0,33	9,00	2,97	0,16 (1)	3,13
Modernisation des réseaux de collecte	0,25	9,00	2,25	0,23 (2)	2,48
TVA : 5,5% (1) 10% (2)	Total à payer		75,07	5,91	80,98

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois gère les compétences eau et assainissement depuis le 1er janvier 2018.

Afin de maintenir la proximité de ces services, la gestion des abonnés et des urgences restent assurés par votre mairie (numéro de téléphone des différentes communes: Issel 04 68 60 44 50, Labécède Lauragais 04 68 60 41 03, La Pomarède 04 68 60 40 52, Les Cassés 04 68 60 02 59, Montmaur 04 68 60 00 74, Payra sur l'Hers 04 68 60 31 42, Saint-Paulet 04 68 60 06 49, Salles sur l'Hers 04 68 60 30 22, Souilhanel 04 68 60 03 92, Souilhe 04 68 60 04 10, Soupex 09 65 40 11 19, Treuille 04 68 60 42 69, Villemagne 04 68 94 20 78).

Pour toute autre demande, vous pouvez contacter le service eau et assainissement intercommunal au 04 68 23 68 43.

Pour mieux comprendre votre facture

- Distribution de l'eau : Ce service inclut la production, la distribution et le contrôle de la qualité.
- Collecte et traitement des eaux usées : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées en vue de leur traitement dans une station d'épuration.
- Prélèvements des organismes publics : Prélèvements de l'agence de l'eau, organisme d'Etat, qui a pour mission d'aider financièrement les communes à s'équiper dans le but de préserver les ressources et de lutter contre la pollution.

URGENCES TECHNIQUES

En cas d'urgence technique entre 17h et 9h, ainsi que les week-ends et jours fériés, veuillez contacter le service d'astreinte :

09 77 401 141

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

MODALITES DE REGLEMENT

- Par espèces (300€ maximum) et/ou en CB aux guichets du Trésor Public, 41 boulevard Lapasset, 11400 Castelnaudary 04 68 23 31 40.
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public accompagné du talon de paiement adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller, ni l'agrafer.
- Par mandat ou virement sur le compte de la Trésorerie de Castelnaudary:
RIB : 30001 00257 D1120000000 24, IBAN : FR30 3000 1002 57D1 1200 0000 024 BIC : BDFEFRPPCCT:
veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre correspondant les références portées sur le talon détachable.

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT

- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez vous aux services de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez vous aux services de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois. Veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre figurant sur l'avis des sommes à payer.
- Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire
- Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez vous, munis des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du Trésor Public, 41 boulevard Lapasset, 11400 Castelnaudary

VOIES DE RECOURS

Dans le délai de 2 mois suivant la notification de l'acte Avis des sommes à payer (article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.